



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 2(b) de l'ordre du jour

CX/FFV 19/21/3

Août 2019

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

#### Vingt-et-unième session

#### QUESTIONS D'INTÉRÊT RÉSULTANT DES TRAVAUX D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE NORMALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Ce document de travail se divise en deux parties :

- La première partie est consacrée aux travaux de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) sur la normalisation des fruits et légumes frais ;
- La deuxième partie concerne le régime de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes.

## PREMIÈRE PARTIE : CEE-ONU

**PREMIÈRE PARTIE : COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE DES NATIONS UNIES (CEE-ONU)****Activités du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles de la CEE-ONU depuis la dernière réunion du****Comité du Codex sur les fruits et légumes frais****Objectifs des Nations Unies en matière de développement durable et activités du Groupe de travail :**

Au cours des trois dernières années, les efforts du Groupe de travail visant à aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable liés à son domaine d'expertise se sont intensifiés. Le mandat et les procédures du Groupe de travail ont été révisés afin d'englober cette nouvelle orientation. Des efforts particuliers ont été consacrés aux activités suivantes :

1. Révision des normes existantes et soutien aux pays pour les aider à maintenir la qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
2. Prévention et réduction des pertes et du gaspillage alimentaires par l'élaboration d'un « **Code de bonnes pratiques CEE-ONU en matière de manutention pour éviter les pertes alimentaires** » ; définition de « **Lignes directrices sur la qualité minimale pour la commercialisation** », visant à promouvoir la durabilité et la qualité en matière de production et de consommation alimentaires et à assurer l'approvisionnement en produits comestibles de qualité non catégorisés ;
3. Prévention et réduction des pertes et du gaspillage alimentaires à l'aide d'une **méthodologie CEE-ONU** simple et à un **système intelligent de gestion des pertes et du gaspillage alimentaires** ;
4. Création d'une page consacrée aux **ressources concernant les pertes et le gaspillage alimentaires** : <http://www.unece.org/trade/agr/unece-foodlosschallenge.html>
5. Prévention et réduction des pertes et du gaspillage alimentaires grâce à une collaboration accrue avec la FAO et d'autres parties prenantes internationales et nationales.

Les travaux de normalisation du Groupe de travail ont abouti aux résultats suivants :

Lors de sa soixante-quatorzième session (12-14 novembre 2018), le **Groupe de travail** a adopté :

- **De nouvelles procédures de travail et nouveaux mandats** définissant les activités du Groupe de travail afin d'y inclure les objectifs et cibles des Nations unies en matière de développement durable (ODD) ;
- **La norme CEE-ONU révisée pour les poivrons doux** ;
- **Le glossaire des termes employés dans les normes CEE-ONU.**

Note : Les observations de la CEE-ONU concernant la norme pour les pommes de terre de conservation ont été transmises au Groupe de travail électronique du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais au mois de mai 2018.

Lors de la soixante-quinzième session du **Groupe de travail** (19-21 novembre 2019), la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais (13-15 mai 2019) présentera les normes et documents ci-après en vue de leur adoption :

- **Normes CEE-ONU révisées pour les cerises, les choux-fleurs, les brocolis, les anones, les avocats, les baies, les oignons, les légumes racines et tubercules, les raisins de table et les pastèques.**
- **Certificat de qualité électronique - élaboré en coopération avec le CEFAC-ONU.**

Des renseignements supplémentaires ainsi que les textes des normes CEE-ONU sont disponibles sur le site : <http://www.unece.org/trade/agr/welcome.html>

**Brochures explicatives et affiches :**

La brochure explicative de la CEE-ONU concernant les poivrons doux a été mise à jour conformément à la norme révisée. Des exemplaires des brochures explicatives de la CEE-ONU sur les piments forts, les kakis, les ananas et les poivrons doux sont désormais disponibles gratuitement en anglais, français et russe auprès du secrétariat de la CEE-ONU, ou en ligne à l'adresse <https://www.unece.org/trade/agr/welcome.html>. En outre, la CEE-ONU a publié des documents explicatifs

sur les piments forts séchés entiers, les abricots secs, les noix en coque et les cerneaux de noix. Des affiches ont été élaborées pour les abricots secs, les pistaches décortiquées ; quatre autres affiches seront disponibles en 2019 pour les noix décortiquées, les noix en coque, les raisins secs et les figues séchées.

### **Renforcement des capacités et promotion**

Le Groupe de travail 7 disposait d'un vivier actif de six cents experts et en a contacté plus de mille. Outre ses cinq réunions annuelles ordinaires, auxquelles deux cent cinquante experts des États membres de l'ONU (CEE et plus) ont pris part chaque année, des activités de renforcement des capacités et de promotion ont été organisées :

- **Avril 2018 - Atelier sur le commerce transfrontalier de la Banque asiatique de développement (BAD), Pingxiang, Chine** - Qualité des fruits et légumes et commerce (analyse des normes et réglementations)
- **Septembre 2018 - Troisième Atelier sur « Les questions de qualité et commerce durable des fruits, légumes et fruits à coque » - Tachkent, Ouzbékistan**, formation intensive pour le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Conseil au Groupe de travail d'Asie centrale chargé de coordonner les solutions aux problèmes liés à l'application des normes de qualité agricole CEE-ONU ; organisé en co-financement et en coopération avec le PNUD, GIZ Hilfswerk International Autriche, la FAO et la CNUCED. En présence d'experts de la CEE-ONU venus d'Allemagne, Suède, Turquie et de représentants du secteur privé (commerce international de fruits et légumes)
- **Avril et septembre 2018 - Projet financé par l'USDA (« Exporta Calidad » (Exporter la qualité), République dominicaine** : trois ateliers (deux en avril et un en septembre 2018). Participation : 180 participants dont des experts de la CEE-ONU venus de Belgique, Slovaquie, Royaume-Uni, Costa Rica, Afrique du Sud, Espagne et du secteur privé
- **Novembre 2018 - Conférence CEE/FAO sur le thème « Redéfinir les pertes alimentaires : un défi pour un impact durable : prévenir / réutiliser / reconvertir / redistribuer »**
- **Septembre 2019 - Formation intensive à la production, Tachkent, Ouzbékistan**, pour le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan
- **Novembre 2019 - Conférence CEE/FAO sur les ODD et les pertes alimentaires**

La CEE-ONU a établi de nouveaux partenariats avec des organisations internationales et des donateurs tout en poursuivant une collaboration renforcée avec ses partenaires traditionnels.

### **Prochaines réunions ordinaires 2019/2020 (Genève, Suisse) :**

- Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles : 19-21 novembre 2019
- Conférence : Objectifs de développement durable et pertes alimentaires : 20 novembre 2019
- Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de semence : 16-17 mars 2020
- Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais : 6-8 mai 2020
- Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés : juin 2020 (lieu à confirmer)
- Section spécialisée de la normalisation de la viande : juin 2020

### **Contact**

Pour de plus amples informations sur les travaux de la CEE-ONU concernant les normes de qualité des produits agricoles, veuillez contacter Liliana Annovazzi-Jakab, Chef de l'Unité des normes agricoles, CEE-ONU, Genève, Suisse ([liliana.annovazzi-jakab@un.org](mailto:liliana.annovazzi-jakab@un.org)).

## DEUXIÈME PARTIE : OCDE

**DEUXIÈME PARTIE : ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)****Activités du Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes depuis la dernière réunion du****Comité du Codex sur les fruits et légumes frais**

1. Le Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes fournit aux pays membres un système complet et harmonisé pour l'inspection de la qualité des exportations. La validité du système est renforcée par la mise en œuvre d'examen mutuels des systèmes nationaux d'inspection de la qualité des fruits et légumes, par l'organisation de réunions pour les chefs des services nationaux d'inspection et d'ateliers de formation pour les inspecteurs. Des réunions fréquentes permettent également un dialogue approfondi entre les parties prenantes concernant la révision, l'élaboration et l'interprétation des normes de l'OCDE, ainsi que la définition des procédures d'inspection.
2. Le système est bien connu pour ses brochures explicatives sur les normes. Actuellement, il existe trente-trois (33) brochures explicatives auxquelles de nouveaux documents viennent s'ajouter chaque année.
3. Le régime travaille actuellement sur quatre nouvelles brochures explicatives dont trois seront basées sur les normes Codex et une sur les normes CEE-ONU :
  - Brochure explicative sur les fruits de la passion, rapporteur -> Kenya [Norme Codex] ;
  - Brochure explicative sur les bananes vertes, Rapporteur -> Espagne [Norme Codex] ;
  - Brochure explicative sur les papayes, Rapporteur -> Brésil [Norme Codex] ;
  - Brochure explicative sur les choux-fleurs, Rapporteur -> Hongrie [Norme CEE-ONU].

**PAYS PARTICIPANTS**

4. Le Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes est ouvert à tout pays membre des Nations unies ou de l'Organisation mondiale du commerce, y compris aux pays non-membres de l'OCDE. Il existe également une coopération étroite avec les organisations des Nations Unies, notamment avec la FAO, l'OMS, la CEE-ONU et la CESAP, ainsi qu'avec les ONG et les organisations d'agriculteurs.
5. Le **Brésil** a adhéré au Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes le 23 février 2018, ce qui porte à vingt-six (26) le nombre de pays membres : **Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kenya, Luxembourg, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse et Turquie.**

Le Secrétariat de l'OCDE a invité le Chili et le Costa Rica à rejoindre ces pays en qualité d'observateurs.

**RÉUNIONS SUR LE RÉGIME DE L'OCDE POUR LES FRUITS ET LÉGUMES**

- *Réunion du Groupe de travail sur les poireaux, les tomates et les lignes directrices sur l'inspection*, Genève, Suisse, 2 mai 2018
- *Réunion des chefs des services nationaux d'inspection*, Séville, Espagne, 9-11 mai 2018
- *Réunion du groupe de travail sur les poireaux et les directives sur l'inspection*, Kwaliteits Controle Bureau (KCB), Zoetermeer, Pays-Bas, 14 juin 2018
- *Réunion du groupe de travail sur les baies, les légumes racines et les figues*, Boulogne, France, 4 décembre 2018
- *Réunion du groupe de travail sur la vente en ligne et les pertes alimentaires*, Bonn, Allemagne, 27 mars 2019
- *Réunion du groupe de travail sur les papayes*, Mojmirovce, République slovaque, 12 juin 2019
- *Groupe de travail sur les papayes, choux-fleurs et bananes*, Paris, France, 3 décembre 2019
- *Réunion plénière*, Paris France, 4-5 décembre 2019.

## MISSIONS ET AUTRES RÉUNIONS

- *Session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais de la CEE-ONU, Genève (Suisse), 30 avril 2018*
- *Réunion d'harmonisation 2018, Zoetermeer, Pays-Bas, 12-14 juin 2018*
- *Cours international de formation, Mojmirovce, République slovaque, 11-13 septembre 2018*
- *Examen mutuel, Kenya, 22-24 août 2018*
- *Brésil - Séminaire international conjoint de l'OCDE sur « Le régime de l'OCDE pour les fruits et légumes », Sao Paulo, Brésil, 6-7 novembre 2018. L'OCDE a envoyé un de ses employés et trois experts venus de Belgique, d'Espagne et d'Afrique du Sud.*
- *Réunion internationale sur le contrôle de la qualité des fruits et légumes, Bonn, Allemagne - 32e, 25-27 mars 2019*
- *Session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais de la CEE-ONU, Genève (Suisse), 13-15 mai 2019*
- *Cours international de formation, Mojmirovce, République slovaque - 11-13 juin 2019*
- *Costa Rica - Séminaire international conjoint de l'OCDE sur « Le régime OCDE pour les fruits et légumes », San José, Costa Rica, 4-5 septembre 2019. L'OCDE enverra un de ses employés et trois experts venus de Belgique, d'Espagne et d'Allemagne.*
- *Session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais de la CEE, Genève (Suisse), 20 et 21 novembre 2019*

## EXAMENS MUTUELS

6. Le régime procède régulièrement, sur la base du volontariat, à des examens mutuels des systèmes nationaux d'inspection de la qualité des fruits et légumes, afin d'en faire analyser et évaluer les performances par des experts d'autres États sous l'égide de l'OCDE. L'objectif ultime d'un tel examen est de contribuer à l'amélioration des politiques, à l'adoption de pratiques optimales et au respect des normes et principes internationaux établis. L'année dernière, le Régime de l'OCDE a entrepris un examen mutuel du système d'inspection de la qualité des fruits et légumes du Kenya. Le rapport définitif correspondant est désormais disponible sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/agriculture/fruit-vegetables/>

## LIGNES DIRECTRICES

7. Le programme élabore et actualise également des lignes directrices à l'intention des inspecteurs des fruits et légumes en vue d'en harmoniser l'interprétation et de faciliter les échanges commerciaux entre pays membres. Les recommandations suivantes sont disponibles gratuitement sur le site officiel du Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes :

- Contrôle qualité (2018)
- Recommandation du Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes concernant la vérification du pays d'origine (2018)
- Tests objectifs pour déterminer la qualité des fruits et légumes (mise à jour 2018)
- Notification de non-conformité
- Analyse des risques
- Formation des inspecteurs

## RÉUNIONS DES CHEFS DES SERVICES NATIONAUX D'INSPECTION

8. Le système organise également tous les deux ans des réunions des chefs des services nationaux d'inspection des pays membres. L'objectif de ces réunions est triple : 1) faciliter les échanges entre les services d'inspection sur les principaux problèmes rencontrés, sur l'évolution et les défis que rencontrent le secteur des fruits et légumes et les systèmes d'inspection de la qualité ; 2) harmoniser l'application du Régime de l'OCDE ; 3) présenter les développements du secteur des fruits et légumes et du système d'inspection de la qualité du pays hôte. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles à la demande. La dernière réunion a eu lieu en Espagne en mai 2018 ; le Secrétariat du Codex y a assisté en qualité d'observateur.

**DÉFIS POUR 2019-2020**

9. Chaque année, les pays membres décident par consensus de confier de nouveaux travaux au Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes.

- Vente en ligne de fruits et légumes  
(Sous-groupe de travail) : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Kenya et Pays-Bas.
- Tolérances
- Pertes et gaspillage alimentaires

10. Les brochures explicatives, les lignes directrices et les rapports des examens mutuels des systèmes d'inspection sont disponibles gratuitement sur le site officiel du Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes: <http://www.oecd.org/agriculture/fruit-vegetables/>

**Contact**

Pour de plus amples renseignements concernant les travaux de l'OCDE, veuillez contacter Jose Brambila, Directeur des programmes, Direction du commerce et de l'agriculture, Codes et Régimes, 2 rue André Pascal - 75016 Paris, France (Jose.Brambila@oecd.org).